



PRÉFET DE LA MOSELLE

Préfecture
Direction de la Coordination
et de l'Appui Territorial

METZ, le 17 JAN. 2020

Bureau des Enquêtes Publiques
et de l'Environnement

Affaire suivie par Isabelle CUISINIER
Tél : 03.87.34.85.49
✉ isabelle.cuisinier@moselle.gouv.fr

Monsieur,

En date du 25 novembre 2019, vous avez transmis un formulaire de réclamation à l'encontre de la société KNAUF INSULATION LANNEMEZAN, exploitant une usine de production de laine de roche à ILLANGE, qui, selon vous, aurait été à l'origine de nuisances olfactives.

Au vu des éléments que vous avez fournis et des premiers contrôles effectués par l'Inspection des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, aucun élément ne permet de relier les nuisances à l'activité de la société KNAUF INSULATION LANNEMEZAN.

Notamment, au cours de la période durant laquelle vous avez ressenti des odeurs, les vents dominants n'étaient pas orientés en direction de votre habitation.

Je vous informe, par ailleurs, que les installations de la société KNAUF INSULATION LANNEMEZAN font l'objet de contrôles réguliers et que le sujet des rejets atmosphériques est particulièrement suivi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,



Olivier DELCAYROU

Monsieur Frédéric PEIL
4 rue des Myosotis
57970 ILLANGE

Copie pour information à M. le Sous-Préfet de THIONVILLE